



Le CES fait partie des commissions de l'UNPS. Le CES est une instance consultative de réflexion, de recherche et d'étude sur les aspects théoriques et pratiques du suicide et de sa prévention tant d'un point de vue éthique que scientifique.

Il constitue au sein de l'UNPS un espace de dialogue et de débat pluridisciplinaire ouvert à des experts extérieurs, qui allie réflexion éthique et vigilance scientifique.

Ses travaux, distancés des urgences de l'action, sont axés sur les questions que se posent l'UNPS et les acteurs de terrain qui en sont membres. Ils visent à éclairer leur action et prises de position, et interrogent en permanence les valeurs défendues en matière de prévention du suicide ainsi que leur mise en pratique.

Organisation

Le CES se réunit 5 fois par an, de préférence en présentiel (possibilité de distanciel), et en groupes de travail thématiques entre chaque réunion. Le CES participe à des rencontres avec le Conseil d'Administration de l'UNPS, aux JNPS et aux JMPS.

Actuels axes de réflexion

- Prévention partagée
- Prévention du suicide et outils numériques
- Fin de vie et prévention du suicide : un débat entre suicide assisté et aide active à mourir